

# Réunion extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le mardi 19 avril 2011 à 9 h

Audioconférence

## Procès-verbal

### Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Yvan LeBel, Région n° 5 de Saskatoon (de Regina)  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)  
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)  
Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)  
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)  
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)  
Murielle Rousseau, Région n° 8 des Battlefords, North Battleford (de Saskatoon)  
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Saskatoon)

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents

Région n° 7 de Prince Albert (poste vacant)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Regina)  
Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier (de Regina)  
Gilbert Hautcoeur, conseiller stratégique administratif (de Regina)  
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation (de Saskatoon)  
Robert Lessard, directeur adjoint de l'éducation (de Saskatoon)  
Normand DeCelles, directeur des ressources humaines (de Saskatoon)  
Michelle Arseneault, secrétaire au CSF (de Saskatoon)

## **I OUVERTURE**

### *1.1 Bienvenue*

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la réunion extraordinaire à 9 h.

La secrétaire au CSF affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

### *1.2 Adoption de l'ordre du jour du 19 avril 2011*

**11.118 ÉLIZABETH PERREAULT** : Que l'ordre du jour du 19 avril 2011 soit adopté tel que présenté.

Adopté

## II DIRECTIONS DU CONSEIL

### 2.2 DÉCISIONS

#### 2.1.1 Budget du Conseil 2011-2012 et 2.1.2 Installations du CÉF

**11.119 JOSPEH POIRIER** : Que le CSF se rencontre à huis clos à partir de 9 h 05.

Adopté

Le conseiller Jérôme Perrault quitte la réunion à 11 h.

**11.120 JOSEPH POIRIER** : Que le CSF lève le huis clos à partir de 11 h 50.

Adopté

**11.121 CÉLINE DESROSIERS** : Que le CSF reçoive les impacts budgétaires des scénarios présentés par l'administration du CÉF pour l'année 2011-2012.

Adopté

**11.122 MURIELLE ROUSSEAU** : Que le CSF mette en suspend le processus de médiation avec le ministère de l'Éducation.

Adopté

**11.123 SIMONE COUTURE** : Que le CSF mandate la firme *Miller Thomson* de déposer le 25 avril 2011 un recours judiciaire à la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan afin de se faire reconnaître un budget reflétant les obligations constitutionnelles du CSF en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* visant la réparation, l'équivalence et le développement du Conseil scolaire fransaskois.

Adopté

**11.124 ÉLIZABETH PERREAULT** : Que le CSF mandate la firme *Miller Thompson* de demander à la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan une injonction interlocutoire afin de maintenir et développer les services essentiels du Conseil jusqu'à 4.4 M\$ pour l'année financière 2011-2012 avec la capacité d'ajustement selon les nouveaux besoins pour les années à venir.

Adopté

**11.125 SIMONE COUTURE** : Que le CSF reçoive le E-2 pour la relocalisation des portatives à l'école Boréale de Ponteix pour aller en soumission et mandate la direction de l'éducation de rencontrer les gestionnaires du Centre Royer et la communauté de Ponteix afin de trouver des solutions gagnantes dans la poursuite des travaux.

Adopté

## **2.2 DIRECTION STRATÉGIQUE**

Aucun item.

## **2.3 PRINCIPES ET ÉLABORATION DE POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES**

### **III 3. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION**

Aucun item.

### **IV 4. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS SPÉCIALES**

Aucun item.

### **V 5. IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE**

Aucun item

### **VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION**

#### *6.1 Évaluation (Politique 2.3 – code de conduite)*

##### *6.1.1 Durée de la séance du 19 avril 2011*

**11.126 ÉLIZABETH PERREAULT:** Que le CSF accorde un remboursement des honoraires de cette séance du 19 avril 2011 pour une période de moins de 4 heures.

Adopté

#### *6.2 Levée de la séance du 19 avril 2011*

**11.127 MURIELLE ROUSSEAU :** Que la séance soit levée à 12 h.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Présidence

\_\_\_\_\_  
Secrétaire